

Comment arbitrer la gestion de son patrimoine entre la France et les autres places financières européennes ?



Steph NGUIMBI
Directeur du pôle international



Julie KOHLMANN
Sénior Private Banker

1. Les solutions financières pour les non-résidents

L'Assurance-vie

Pourquoi l'assurance vie ?

- **Transmission** ⇒ si l'assuré ou le bénéficiaire réside en France.
- **Capitalisation** ⇒ les gains sont taxés lors du dénouement du contrat (sauf le fonds en euros).
- **Souplesse** ⇒ possibilité d'investir et d'arbitrer sur une multitude de classes d'actifs : OPCVM, produits structurés, SCPI, private equity, fonds €.

L'assurance-vie luxembourgeoise

La culture financière du Luxembourg :

- Centre financier internationalement reconnu.
- Stabilité politique, économique et sociale.

La réglementation :

- Triangle de sécurité.
- Contrôle strict du Commissariat aux Assurances (CAA).
- Neutralité fiscale.
- Large gamme de supports.

Les véhicules d'investissement :

La solution standard : les supports proposés par l'Assureur :

- Moins cher.
- Possibilité d'accéder au fonds en euros de la Compagnie (avec contre garantie).
- Mais offre pauvre.

Le FIC

Le Fonds Interne Collectif (FIC) est un fonds interne dans lequel plusieurs souscripteurs peuvent investir. Il est géré par une société de gestion agréée.

- Pour investir dans une thématique (immobilier par exemple).

Le FID

Permet au souscripteur de mettre en place une gestion individuelle sous mandat discrétionnaire (il faut mandater une société de gestion agréée qui se chargera de la gestion financière).

- Professionnalisme de la gestion.
- Sur mesure (encore que ...).
- Frais.

Le FAS

Equivalent dans le principe à un FID mais sans la contrainte de la société de gestion.

- A partir de 250.000 € environ avec la contrainte d'un patrimoine financier de 1.250.000 €.
- Choisir ses supports de gestion avec un agrément allégé par l'assureur.
- Coût de fonctionnement plus faible qu'un FID.

La gestion sous mandat

L'investisseur confie son épargne à une société de gestion qui agit en fonction des objectifs préalablement définis en termes de durée, de risque et de performance.

Compte Titres

La gestion sous mandat nécessite l'ouverture d'un compte titres.
Minimum : 250.000 €.

Les placements sont généralement réalisés sous forme d'OPCVM et, si le montant investi le permet, en titres vifs.

Plus l'épargne confiée est importante, plus personnalisée sera la gestion.

Principales places financières internationales :

- **Etats Unis** ⇒ taxation des seuls dividendes en fonction conventions fiscales.
- **Luxembourg, Suisse et Monaco** ⇒ transparence fiscale.
- **France** ⇒ taxation des dividendes dans l'Etat de résidence après retenue à la source de 15 à 20 % Crédit d'impôt si convention à un résident de l'autre Etat sont imposables dans cet autre Etat. Plus-Values exonérées.

La gestion sous mandat est un peu moins chère en frais que l'assurance-vie (mais les montants sont plus conséquents).

Mirabaud est présent en Suisse et au Luxembourg.

Le private equity (non coté)

Comment le Capital Investissement fonctionne-t-il ?

- Déroulement d'une opération : investissement, gestion, cession, liquidation.
- Gouvernance : Carried Interest - Management Package.
- ⇒ **Horizon d'investissement : 10 ans**

Plusieurs formes de private equity

- Capital risque.
- Capital développement.
- LBO.
- Capital retournement.
- Dettes privées.
- Infrastructures & Immobilier.

Comment investir en private equity ?

- Les différents supports : FCPR, FPCI, ...
- Fonds à durée limitée & Evergreen.
- Nominatif & compte titres.

Nos solutions en cours de commercialisation

Souscription > 100.000 €

- [Altaroc](#) : pour accéder aux meilleurs fonds mondiaux de LBO et de croissance.
- [IVO Legal Finance](#) : pour investir dans le financement des procès avec une garantie en capital apportée par de grands assureurs.

Souscription comprise entre 20.000 et 100.000 €

- [Eurazeo Entrepreneur Club 3](#) : pour investir dans les sociétés de croissance européennes par un spécialiste du secteur (Doctolib, Mano Mano, Contentsquare, ...).
- [Eurazeo Private Value 3](#) : pour investir dans un fonds de dette privées liquide (evergreen).

Le Plan d'Épargne Retraite

- Produit de capitalisation français comparable dans son fonctionnement à un contrat d'assurance-vie avec un avantage fiscal à l'entrée sur les versements.
- Les expatriés ne bénéficient d'aucun avantage fiscal tant qu'ils résident à l'étranger.
- Mais lors de leur retour en France, ils bénéficient d'un plafond élevé de déduction des cotisations versées sur leur plan d'épargne retraite lors de leur première année de domiciliation (4 fois le montant prévu pour les résidents français).

2. Quelle solution privilégier en tant que non résident ?

- Dans un monde idéal, l'expatrié français pourrait choisir la solution d'investissement qui convient le mieux à ses objectifs patrimoniaux : préparation de la retraite, complément de revenus, valorisation à moyen terme, transmission.
- En pratique, il faut également tenir compte de diverses contraintes liées à la situation personnelle, au pays de résidence, au montant à investir et à la fiscalité.

Quelle situation personnelle ?

Social

Les compagnies d'assurance et les sociétés de gestion distinguent les trois situations suivantes :

- Expatrié français résident fiscal français ⇒ Pas de restriction
- Expatrié résident fiscal étranger salarié ⇒ Contrat d'Expatriation ?
- Expatrié résident fiscal étranger entrepreneur ⇒ Plus compliqué

Durée de l'expatriation :

Les expatriés qui n'envisagent pas de revenir en France à court terme et peuvent changer prochainement de pays ont intérêt à privilégier les places internationales. Ceux qui rentrent prochainement en France privilégieront les solutions françaises.

Quel pays de résidence ?

- De manière générale, les expatriés français résidant dans des pays figurant sur la **liste noire** du Gafi (Myanmar, Corée du Nord, ...) ont les plus grandes difficultés à accéder aux produits d'épargne internationaux.
- Les expatriés résidant dans des pays figurant sur la **liste grise** (Sénégal, et République Démocratique du Congo) peuvent avoir accès aux produits d'épargne internationaux mais le choix est contraint, notamment en assurance-vie.
- La République du Congo (Brazzaville), la Côte d'Ivoire et le Gabon ne sont pas « fichés » par le Gafi.

Quel montant à investir ?

Moins de 250.000 euros :

Difficile d'accéder aux places internationales (Suisse, Luxembourg, Monaco, US) quel que soit le type de placements (assurance-vie, gestion sous mandat, private equity).

⇒ Privilégier les solutions françaises.

Plus de 250.000 euros :

- Entre 250.000 et 500.000 €, la solution du contrat luxembourgeois avec gestion sous forme de FID ou de FAS est la meilleure
- Au-delà de 500.000 €, le choix est plus ouvert et dépend des objectifs de l'épargnant et des contraintes imposées par les sociétés de gestion.
- En matière de gestion sous mandat, les solutions proposées en Suisse, à Monaco et au Luxembourg ne sont pas fondamentalement différentes.

Quelle fiscalité ?

L'assurance-vie

- Pour reporter l'impôt sur les revenus.
- Pour préparer la transmission de son patrimoine à condition que l'assuré et/ou le bénéficiaire soit résident français au moment du dénouement du contrat.

La gestion sous mandat :

- Imposable en France dans les conditions décrites précédemment.
- Transparence fiscale en Suisse, à Monaco et au Luxembourg. Ce sont les conditions du pays de résidence qui s'appliquent (peu d'échanges d'informations).
- Imposition limitée aux US.

Private Equity :

- En France, le principe est la flat tax mais l'imposition peut être adoucie dans certains cas (FCPR ou FPCI).
- A l'étranger, transparence fiscale. Il peut être opportun de loger le private equity dans un contrat luxembourgeois.

3. Le Cabinet Maubourg Patrimoine

Histoire

- Depuis 40 ans, Maubourg Patrimoine est un cabinet indépendant spécialisé dans le conseil aux familles, aux professions libérales et aux chefs d'entreprise.
- Le cabinet est composé d'une douzaine de professionnels issus des meilleures formations juridiques et financières.
- Aujourd'hui : plus de 2 000 clients et 300 millions d'€ d'actifs sous gestion dont 50 millions d'€ gérés par le Pôle International.

L'Equipe

- Conseillers Financiers.
- Conseillers Entreprise.
- Experts assurance IARD (santé, immobilier, véhicules).
- Spécialiste Allocation Actifs.
- Ingénieur Patrimonial.
- Middle Office.
- Back Office.

Le Dirigeant :

Patrick FONTAN

- **Fondateur** du groupe financière Maubourg (Maubourg Patrimoine et Maubourg Entreprise (2012).
- **Private Equity** : Directeur Associé Fonds Investissement 2008 – 2012.
- L'un des créateurs et dirigeant (pour la partie immobilier et financement) **de la Compagnie 1818** (aujourd'hui Natixis Wealth Management) 2004 – 2008.
- Développement d'une ligne d'activité sur la **clientèle fortunée** au Crédit Foncier (2000-2004) cédée au groupe BPCE en 2004.
- Direction de l'activité de **financement des Professionnels de l'Immobilier** au Crédit Foncier (1994 – 2000).
- Directeur des Risques Professionnels de l'Immobilier (1990-1994) au Crédit Foncier.

Le Directeur des Affaires Internationales

Steph NGUIMBI

20 ans d'expérience dans le Conseil Financier

- **Directeur Commercial** Société de Gestion Private Equity (Thomas Lloyd).
- **Senior Private Banker** au Luxembourg : Banque Internationale du Luxembourg – BNP Paribas.
- **Banquier Privé** en France.

Organisation et métiers

- **Implantations** : Paris Valence (Lyon), Bordeaux, Côte d'Azur.
- **Courtier en Assurance et Réassurance** (sous le contrôle de l'ACPR)
 - ⇒ Assurance-Vie (Luxembourg, France) : Generali, Axa, Allianz, Société Générale, Lombard, Wealins, ...
- **Conseil en Investissement Financier** (sous le contrôle de l'AMF)
 - ⇒ Private Equity : Eurazeo, Oddo BHF, LBO France, ...
 - ⇒ Levée de fonds : Photosol, CVE, ...
 - ⇒ SCPI : Sofidy, Corum, ...
 - ⇒ Compte Titres : en France, au Luxembourg, aux Etats Unis

Organisation et métiers (suite)

- **Intermédiaire en Opérations de Banque et Services de Placement** (sous le contrôle de l'AMF).
 - ⇒ Dossiers de financement complexes.
 - ⇒ Comptes à Terme.

- **Agent Immobilier** (carte de transactions T Loi Hoguet).
 - ⇒ Nue-propriété.
 - ⇒ Immobilier d'Entreprise.
 - ⇒ Immobilier défiscalisant (pour résidents français).

Services

Compétences pluridisciplinaires mises au service de la valorisation et de la protection du patrimoine de sa clientèle :

- Conseils et Stratégie patrimoniale.
- Expertise et ingénierie financière.
- Conseil en gestion d'actifs financiers.

Pas de « produits maison » ⇒ absence totale de conflit d'intérêts.

4. Mirabaud

Un groupe bancaire ...

- **familial** : plus de 200 ans d'histoire.
- **d'envergure internationale** : une présence dans 10 pays, sur 4 continents.
- avec un **bilan solide** et transparent.
- **spécialiste** et **passionné** de la banque privée.

Pour en savoir plus



✉ s.nguimbi@maubourg-patrimoine.fr

☎ + 33 6 62 08 56 23